

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

R

М



2 2 AOUT 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise francophone dedicatedles

N° d'entreprise: 0728.845.330

Dénomination

(en entier): TSA 786

(en abrégé) :

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

Siège: Chaussée d'Alsemberg 842/R Boîte 24 1180 Uccle

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte :DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 20/08/2019

Cession des parts, Démission, Nomination.

L'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est reuni en cette date à approuvé à l'unanimité les points suivants:

Le Président, ouvre ainsi la séance à 10.00

Décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire

Cession des parts :

Entre Les Associés, La Nouvelle Répartition Du Capital Se Fait De La Manière Suivante :

Monsieur BASHIR Mohammad Detient 0 Parts Social Du Capital

Monsieur IOANNIDIS ANASTASIOS Obtient 100 parts social du capital.

Démission:

le 20/08/2019 Monsieur BASHIR Mohammad, né à Mandi Bahauddin (Pakistan) le 1er juin 1959 et domicilié à 6020 Charleroi, rue Pierre-Joseph Lecomte 36 ne détenant plus de parts dans la société à decider de démissionner de son poste de Administrateur . L'assemblée a acceptée sa démission et lui a déchargée de son mandat.

Nomination : En date du 20/08/2019 Est nommé administrateur de la société Monsieur loannidis anastasios né le 20/01/1970 à athina(Grece) domicilié à rue emile tumelaire 55 6000 charleroi pour une durée illimitée.

Après quelques échanges le President clotûre la cession à 10h 30.

Administrateur Sortant: BASHIR Mohammad

Administrateur Entrant : Ioannidis anastasios

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature